

Principes de base pour l'élaboration d'une stratégie de prévention du suicide- issus du document intitulé "Guidelines for country-based programmes of suicide prevention" (2004)

**(Extrait du rapport "Prévention du suicide : Aperçu général des connaissances en
suicidologie et Situation en Communauté française de Belgique" annexe 3, p131)**

- 1) Dans la préparation d'une stratégie de prévention du suicide, un groupe de planification multi-sectoriel devrait être établis : les membres devraient être mandatés par les autorités compétentes.
- 2) Le groupe établira le calendrier pour une stratégie et son exécution, nommera les collaborateurs, indiquera leurs responsabilités et installera la gestion effective du programme.
- 3) Lors de l'installation d'une stratégie de prévention du suicide, plusieurs issues doivent être prises en compte :

→ La planification de l'approche stratégique

Quelles sont les finalités ou les facteurs à prendre en compte dans l'établissement de la stratégie et des activités?

→ La définition des objectifs

Le but et les objectifs de la stratégie doivent être formulés avec le plus de précision possible. Plus les objectifs seront clairement définis plus il sera facile de découvrir les interventions nécessaires et plus il sera aisé d'établir les critères et procédures d'évaluation et de suivi.

→ L'identification des niveaux d'intervention

Où sont situés les facteurs sur lesquels on veut agir? Les facteurs peuvent concerner le niveau individuel, relationnel, les phénomènes de groupes ou les événements de vie. Ce qui implique que plusieurs secteurs de la société et plusieurs professions doivent être inclus dans la planification et l'exécution des stratégies.

→ L'expression de la stratégie

La stratégie est un moyen pour augmenter la conscientisation et la déstigmatisation. La stratégie doit refléter que la prévention du suicide est une des priorités nationales et qu'elle doit être un catalyseur pour le changement social.